

NOË #113

le magazine de One Voice



DOSSIER

JUSTICE POUR LES OURS !

Victimes de harcèlement, les ours des montagnes peuvent compter sur nous.



ANIMAUX CLASSÉS "ESOD"

Un pas de géant dans leur protection

MARINELAND

Les meilleurs spécialistes pour les orques Wikie et Keijo

EXPÉRIMENTATION ANIMALE

Briser l'omerta

SOMMAIRE

Édito	1
Qui-vive	2
Dossier	3
Pour que vivent les ours !	3
En campagne	
Galliformes de montagne en danger	6
ESOD : vers la fin du calvaire	7
Éléphantes captives : les spectacles de trop	8
Centre de primatologie de Rousset : en finir avec l'impunité	9
Wikie et Keijo méritent le meilleur	10
Agissons ensemble	11
Ils parlent de nous	13

Capables de ressentir les émotions des humains et des autres animaux, les ânes sont dotés d'une intelligence puissante et d'une sensibilité aigüe. À la fois indépendants et sociables, ils sont bien plus que les bêtes de somme exploitées par les dresseurs.



Siège social, Département administratif et missions

BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 35 67 30
info@one-voice.fr WWW.ONE-VOICE.FR

Noén n° 113, août 2025. Directrice de publication : Muriel Arnal. Rédactrice en chef : Mélissa Saule. Rédacteurs : Marie-Sophie Bazin, Marion Henriot, Jessica Lefèvre-Grave, Mélissa Saule. Révision : Meryl Pinque. Graphisme : Sweet Punk. Mise en page : Marie Fournier. Imprimeur : Laplanté (33). Imprimé avec encres végétales sur papier certifié PEFC 100 %. Dépôt légal : 3^e trimestre 2025. Numéro d'ISSN : 1767-882 x.

Abonnements : une année (3 numéros) : 12 euros. Merci d'adresser vos demandes, coordonnées et règlements à l'ordre de One-Voice, à l'adresse ci-dessous : One Voice - BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex.

Crédits photos : Couverture : Bartosz Rakoczy/AdobeStock. Sommaire : Der Dilettant/AdobeStock. Page 2 : Dennis Jacobsen/AdobeStock. Page 3 : Gudkovandrey/AdobeStock. Page 4 : Erik Mandre/AdobeStock. Page 6 : Vadim/AdobeStock. Page 7 : Zmachacek/AdobeStock. Pages 8, 9, 10, 11, 12 : One Voice. Page 13 : DR. Page 14 : Carduelis.



ANIMAUX DOMESTIQUES DANS LES CIRQUES : LES GRANDS OUBLIÉS DE LA LOI

Chères amies, chers amis,

On le sait, la loi contre la maltraitance animale n'est qu'un mirage. Pour les lions, les tigres, les éléphants des chapiteaux, elle n'aura d'effet qu'en apparence : à partir de décembre 2028, ils pourront continuer d'être exhibés dès lors que les cirques se seront sédentarisés.

Et pour tous les autres, les chevaux, lamas, dromadaires, etc., cette multitude d'animaux dits « domestiques » également sous le joug des dresseurs ? Rien. Pas une ligne, pas une mesure. Pas la moindre perspective de changement.

Comme si leur naissance parmi les humains les immunisait contre la fatigue, l'ennui, l'angoisse, ils continueront d'être enfermés dans des camions exigus, bringuebalés de ville en ville, exposés au vacarme, aux projecteurs et aux cris. Leurs besoins fondamentaux — marcher, brouter, vivre en groupe, respirer autre chose que les gaz d'échappement — sont méprisés. Et nos dirigeants détournent les yeux.

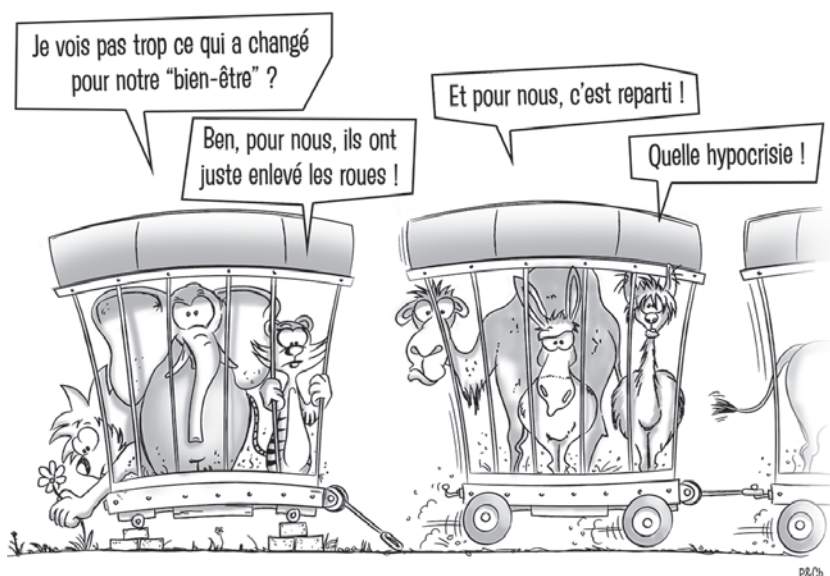
Ce ne sont pas des situations isolées. Nous recevons régulièrement des alertes de toute la France signalant des cas dramatiques, comme cet âne du cirque Crone condamné à tourner en rond au bout d'une corde ridiculement courte sous un soleil de plomb et sans eau. Ou ce chameau de Tony Zavatta au corps déformé, au comportement stéréotypé, pour lequel nous avons porté plainte en juin dernier.

Pourquoi cette indifférence ? Parce que ces animaux nous accompagnent depuis la nuit des temps ? Que leur exploitation est devenue une habitude ? Nous refusons de nous résigner. Ils n'ont pas plus leur place sur le bord des routes que les autres !

Nous nous engageons depuis 25 ans pour faire interdire la présence de tous les animaux, sauvages ou domestiques, dans les cirques. Nous poursuivrons le combat jusqu'au bout, tant que la cruauté sera tolérée, et même pire : érigée en spectacle.

Avec mes amitiés de combat,
Muriel Arnal, Présidente-fondatrice

L'ŒIL DE LILY



QUI-VIVE

MOBILISÉS CONTRE LE JEU DU COU DE L'OIE

En avril, nous avons relancé la campagne contre le cruel jeu du cou de l'oie. Cette fois, c'est à la commune d'Arfeuilles que nous avons demandé d'abandonner les décapitations d'oies prévues pour sa fête patronale du 15 août. La pétition lancée pour les animaux victimes de cette tradition barbare compte déjà plus de 5 300 signatures.

VICTOIRE POUR LES CHÈVRES DE PASSY !

Dans ce village de Haute-Savoie, le préfet avait ordonné d'abattre une dizaine de chèvres que leurs propriétaires avaient laissées s'échapper, sans même chercher de solution alternative. Nous avons immédiatement attaqué cette décision et, le 5 juin, le tribunal administratif a suspendu les opérations, mettant les survivantes hors de danger.



LES CHOUCAS, ÉPARGNÉS PAR LA JUSTICE

Cette année encore, les préfets de Bretagne ont ordonné la mise à mort de 15 000 choucas des tours. Nous avons aussitôt réclamé la suspension en urgence de ces autorisations de tir et obtenu gain de cause en justice dans trois départements sur quatre. La quasi-totalité des oiseaux échappe au massacre. Nous leur dédions cette victoire.

LE CHIFFRE

60

C'est le nombre de départements qui ont renoncé à la période complémentaire de vénerie sous terre des blaireaux depuis 2020. Cette année, ils ne sont plus que 12 à autoriser le déterrage de ces animaux dès le 15 mai. D'autres reculent mais persistent à publier des arrêtés criminels. Nous poursuivons nos actions en justice pour demander la suspension de ces arrêtés dans 17 départements, avec une première victoire dans l'Allier. Nous continuerons jusqu'à l'interdiction définitive de cette pratique.

SUR LES RÉSEAUX

Vos correspondances

#EXPÉRIMENTATION ANIMALE

Stop à l'expérimentation animale et à toute forme d'exploitation. Bravo à One Voice pour son combat. Tout mon soutien. Pétition signée.

Hélène

#CIRQUESSANSANIMAUX

Boycott de tous les cirques avec animaux. #CirqueZavatta, honte à vous ! De toute façon, votre temps est compté. @onevoiceanimal, merci pour votre travail.

Pétra

#CHOUCASDESTOURS

Ce sont des oiseaux magnifiques et très intelligents, qu'on leur fiche la paix !

Tomassine



DOSSIER

POUR QUE VIVENT LES OURS !

Entre les opérations de braconnage et les persécutions constantes, les ours bruns sont constamment traqués dans les Pyrénées. Nous sommes à leurs côtés pour les défendre et rappeler à l'État ses obligations de protection. Marie-Sophie Bazin

C'était le 20 novembre 2021. Dans les montagnes d'Ariège, à l'âge de 24 ans, Caramelles tombait sous les balles d'André Rives, lors d'une battue aux sangliers illégale. L'ourse se trouvait pourtant dans la réserve du mont Valier, un espace censé garantir la tranquillité des animaux sauvages. En outre, sa présence était connue de tous dans la région. Mais les chasseurs n'en avaient cure. Hostiles par principe à son existence, il est même plus que probable qu'ils soient délibérément allés à sa rencontre pour en découdre avec elle, quitte à invoquer ensuite un malheureux accident. Négligeant les règles de sécurité, piétinant les interdictions, ils n'étaient pas là par hasard...

Climat de haine

À les entendre, Caramelles aurait chargé et blessé l'un des leurs, le forçant à ouvrir le feu pour se défendre. En vérité, accompagnée de ses deux petits, l'ourse ne cherchait pas l'affrontement. Mais, se sentant menacée, elle a tenté de les protéger. Avant d'être tuée sous leurs yeux d'un tir dans l'abdomen et dans la tête, Caramelles avait connu de nombreuses difficultés. Née dans les Pyrénées, elle était l'une des rares descendantes des ours slovènes réintroduits dans les années 1990 pour sauver une population en voie d'extinction. Depuis toujours, après la mort de sa propre mère Melba, également abattue en Haute-Garonne en 1997, elle avait dû apprendre à se méfier des humains, à éviter les zones trop fréquentées, à survivre dans un territoire morcelé, sous surveillance permanente. Terri-

toire où certains n'ont cessé de faire régner la terreur. Car ils ne veulent ni d'elle ni de ses semblables.

Justice contre l'injustice

Dès l'annonce de sa mort, nous avons déposé plainte. Sans cette action décisive, cette tragédie aurait pu être classée sans suite, le ministère de l'Écologie de l'époque n'ayant trouvé aucune matière à scandale et ne s'étant pas un seul instant mobilisé pour porter l'affaire en justice. À l'opposé, notre plainte a permis de déclencher l'ouverture d'une enquête et d'identifier seize braconniers... C'est toujours aux associations de porter la voix des animaux sauvages face aux chasseurs ! One Voice s'est évidemment constituée partie civile lors du procès qui s'est tenu en mars 2025 devant le tribunal correctionnel de Foix et celui-ci a reconnu coupable l'ensemble des prévenus le 6 mai dernier. Tous ont été condamnés à des peines d'amende, certains se sont vu retirer provisoirement leur permis de chasse et confisquer leurs armes, et l'auteur du tir fatal a écopé de quatre mois de prison avec sursis.

Un espoir ?

Cette décision, bien que symbolique, représente une réelle avancée dans la reconnaissance des droits de la poignée d'ours présents dans les Pyrénées et souligne l'importance de notre travail acharné, complémentaire de celui des autres associations naturalistes. Composée d'une petite centaine d'individus, leur population s'avère extrêmement fragile. Si malheureusement Caramelles ne reviendra pas



à la vie, cette justice posthume offre un semblant d'espoir pour ses orphelins (voir encadré) et l'ensemble des leurs, toujours persécutés.

8 FRANÇAIS SUR 10 SONT FAVORABLES AUX OURS.

Car la France a beau s'être engagée à protéger strictement leur population, elle continue de la harceler. Tirs « accidentels », battues organisées à la limite de zones refuges, campagnes d'effarouchement avec l'aval des préfets (voir encadré), calomnies des chasseurs et de certains éleveurs, les ours des montagnes subissent une pression constante et bon nombre d'entre eux disparaissent régulièrement dans des circonstances troubles.

En mémoire de Caramelles et de tous les autres...

Cette situation est intolérable. Nous ne cessons de nous battre pour que l'État, après avoir déraciné sans vergogne leurs aïeux de leur territoire d'origine en vue de regonfler ses propres « effectifs », mette fin à cet acharnement, fasse appliquer la loi et favorise la cohabitation harmonieuse de ces merveilleux animaux avec les humains. Le décès de Caramelles et la reconnaissance judiciaire de la culpabilité des chasseurs sont un appel à la mobilisation. Nous continuerons le combat tant que les autorités n'assumeront pas leurs responsabilités. Alors que 8 Français sur 10 sont favorables aux ours (**), il est plus que temps de les laisser vivre en paix. •

(*) Entre 97 et 123, selon le rapport annuel du Réseau Ours Brun de l'OFB, publié le 3 avril 2025.

(**) Selon notre dernier sondage (Ipsos, novembre 2024).

↓ Arrêté ministériel autorisant les préfetures à accorder le droit d'effaroucher les ours par tous les moyens.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Arrêté du 4 mai 2023 relatif à la mise en place de mesures d'effarouchement de l'ours brun dans les Pyrénées pour prévenir les dommages aux troupeaux

NOR : TREL2311614A

alimentation régulière à partir de nourriture dont l'origine est anthropique.

Art. 2. – Les préfets peuvent accorder des dérogations permettant le recours à des moyens d'effarouchement des ours sur une estive donnée selon les deux modalités suivantes :

- l'effarouchement simple, à l'aide de moyens sonores, olfactifs et lumineux ;
- l'effarouchement renforcé, à l'aide de tirs à effet sonore.

La délivrance de ces dérogations est soumise à la mise en œuvre de

Art. 4. – 1. – Pour la mise en œuvre de l'effarouchement renforcé, tout éleveur, groupement pastoral ou gestionnaire d'estive peut déposer auprès du préfet de département une demande de dérogation, assortie du compte-rendu prévu au III de l'article 3, permettant le recours à l'effarouchement par tirs à effet sonore à l'aide d'un fusil de calibre 12 chargé de cartouches à double détonation. Aucune opération d'effarouchement renforcé ne peut être réalisée en zone cœur du parc national des Pyrénées.

DEUX OURSONS ORPHELINS

Lorsque Caramelles s'est effondrée devant ses petits, ils se sont sauvés dans la montagne, traumatisés. Que sont-ils devenus ? Livrés à eux-mêmes à seulement dix mois, il leur restait tant de choses à apprendre avant d'être autonomes à l'âge de trois ans. Se sont-ils séparés ? Sont-ils en bonne santé ? Privés de la protection de leur mère, les oursons ont dû affronter un environnement hostile, sans repères et sans guide. En janvier 2022, ils ont été vus vivants et Titan, le mâle, a été détecté en 2024 dans les Hautes-Pyrénées. Hélas, aucune observation plus récente n'a pu être faite ni de lui ni de sa sœur Aster. Cela ne signifie pas qu'ils ne réapparaîtront pas, les jeunes ours étant difficiles à localiser en pleine nature. Mais leur sort reste pour le moins incertain.



LA POLITIQUE DE LA PEUR

Dans les Pyrénées, l'État fait la guerre aux ours. Sous couvert d'« effarouchements », des détonations, en réalité des tirs à blanc, leur sont infligées en vue de les éloigner des troupeaux alors que les attaques sont minimes.

Ces mesures soi-disant « douces » sont d'une violence extrême. Les animaux ne peuvent faire la distinction entre ces agressions et des balles réelles... Quand ils sont pris pour cibles, ils stressent, modifient leurs comportements, cessent de s'alimenter correctement, fuient leurs zones habituelles. Dans la panique, mères et petits se retrouvent souvent séparés et de nombreuses fausses couches en résultent aussi.

Et il y a pire. En Ariège, l'ours que nous avons appelé « Barny » (simple matricule « M129 » pour les autorités) a été visé en juin 2024 par un arrêté de « conditionnement aversif ». Cette méthode encore plus cruelle permet de s'approcher entre 30 et 50 mètres des individus pour leur faire subir des douleurs physiques en leur tirant dessus avec des balles en caoutchouc et des cartouches sonores. Si cela ne suffit pas, le protocole prévoit leur capture, un harcèlement renforcé... voire leur élimination. Froidement. Pour le moment, Barny a échappé à cette menace car il n'a pas été revu. Nous restons en alerte pour le défendre, lui et tous les ours victimes de la haine. Depuis 2022, nos actions ont permis la suspension de plusieurs arrêtés autorisant ces pratiques, y compris face à des préfetures qui les publient souvent en douce, juste avant le week-end afin d'éviter les recours. En cette nouvelle période d'estive, la lutte continue !



GALLIFORMES DE MONTAGNE EN DANGER

Ces oiseaux venus du fond des âges sont aujourd'hui en péril. Après avoir traversé des millions d'années jusqu'à nous, ils périclitent à cause des humains... et les chasseurs leur tirent en plus dessus ! Nous sommes leur bouclier. Marie-Sophie Bazin

Ils sont la mémoire vivante de nos massifs. Rescapés des grandes glaciations, les galliformes de montagne ont su évoluer en fonction des bouleversements climatiques et géographiques de leur environnement.

Ces oiseaux aussi robustes que discrets, dont les lointains ancêtres ont appris à affronter les froids extrêmes et les assauts du temps, se retrouvent aujourd'hui démunis face aux pressions humaines. À tel point que les six espèces présentes dans notre pays sont en sursis. Tétràs-lyres, lagopèdes alpins, gélinottes des bois, perdrix grises des Pyrénées, perdrix bartavelles... tous sont « quasi menacés » selon l'UICN (*). Quant aux grands tétras, emblématiques des forêts d'altitude, ils connaissent une situation encore plus critique et sont classés « vulnérables ».

Menacés de toutes parts

Déjà victimes du réchauffement climatique, les galliformes de montagne pâtissent de la perte et de la fragmentation de leur habitat, du dérangement lié aux sports de nature, de la sylviculture et du pastoralisme.

Comme si cela ne suffisait pas, les porteurs de fusils s'acharnent sur eux (à l'exception des grands tétras dont la chasse est suspendue jusqu'en 2027) avec la bénédiction de nos dirigeants.

Sur le front

Chaque année et malgré les incertitudes liées à leur survie, des arrêtés préfectoraux scandaleux fixent le nombre d'oiseaux à « prélever ». Comment ces quotas sont-ils établis ? À partir des « études » émanant... des fédérations de chasse elles-mêmes, voire sur aucune donnée ! Ainsi, en 2023, l'administration des Pyrénées-Orientales avait autorisé la mise à mort de dix perdrix grises des montagnes par chasseur et par an sans attendre que les résultats des comptages réalisés en cours d'été soient publiés. Nous avons aussitôt saisi la justice qui nous avait donné raison. Cette action ainsi que nos nombreux autres recours avaient permis de sauver plus de 1 000 galliformes cette année-là (voir Noé n° 111).

En 2024, nous sommes repartis au combat. Les tribunaux administratifs nous ont entendus dans six départements : 394 tétras-lyres et 416 perdrix bartavelles ont été épargnés. Ces victoires ne nous font pas baisser la garde : les fédérations départementales de chasse font régulièrement appel des décisions, et voici que le ministère de la Transition écologique conteste à son tour les jugements...

Même si le Conseil d'État nous a jusqu'ici donné raison, les accointances éhontées entre les chasseurs et les autorités ne sont plus à démontrer. Le sort des galliformes de montagne repose sur nos épaules. À l'approche de la prochaine saison de chasse, nous demeurons plus que jamais sur le qui-vive. Nous continuerons de nous battre pour que ces rares et beaux oiseaux capables d'une résilience admirable ne se taisent pas à tout jamais à cause du loisir mortifère de certains de nos concitoyens. •

(*) Union internationale pour la conservation de la nature.



DES COUSINS AU DESTIN COMMUN

Les galliformes de montagne appartiennent à la famille des *Phasianidae*, un groupe ancien apparu il y a 50 à 70 millions d'années. Ces oiseaux partagent une biologie rustique, une morphologie ronde et généralement trapue ainsi qu'un camouflage qui les rend presque invisibles. Cependant, chacun a sa spécialité.

Certains, tels les lagopèdes alpins, vivent à plus de 2 000 mètres d'altitude, d'autres se distinguent par leur taille imposante et paradent comme les grands tétras et les tétras-lyres ou, au contraire, murmurent dans les forêts de moindre altitude, comme les gélinottes des bois. Aujourd'hui, tous sont menacés.



ESOD : VERS LA FIN DU CALVAIRE

Victoire ! Grâce à notre combat, le Conseil d'État vient de sortir de nombreux animaux de la catégorie des « Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » dans plusieurs départements, leur évitant une mort par tous moyens, y compris les plus cruels. Marion Henriet

Le 4 août 2023, le ministère de la Transition écologique signait l'arrêt de mort de milliers d'animaux. Épinglés comme « Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts », les martres, les fouines, les renards, les corbeaux freux, les corneilles, les pies bavardes, les étourneaux sansonnets et les geais des chênes ont vu leur sentence tomber : considérés comme « nuisibles », ils pouvaient dès lors être tués toute l'année, aussi bien par balle que par piégeage.

Dès la publication de cette classification mortifère, nous avons agi en justice pour exiger sa suspension. S'en est suivi un labeur de chaque instant pour argumenter et prouver l'absurdité de ce texte qui ne repose sur rien, si ce n'est la volonté de satisfaire le lobby cynégétique.

Pendant des mois, nos juristes ont bataillé pour obtenir les arrêtés pris par les préfectures qui autorisent ces assauts insensés contre les animaux. Systématiquement, nous avons montré les failles de leurs décisions. À leur méconnaissance totale de la biodiversité, nous avons opposé nos enquêtes avec un naturaliste et des études scientifiques. Sur le terrain militant aussi, nous n'avons eu de cesse de sensibiliser le public. Tout au long de l'année 2024 et au début de 2025, nous avons porté la voix de ces boucs émissaires à travers de multiples manifestations partout en France.

Des milliers de vies sauvées

Notre obstination a payé ! Le 13 mai dernier, le Conseil d'État, que nous avons saisi, a totalement retiré les martres de cette liste de la honte qui faisait d'elles les cibles des

LES NUISIBLES N'EXISTENT PAS

Il est temps de voir les animaux tels qu'ils sont réellement : des individus qui ne demandent qu'à vivre. Des renards intelligents, joueurs, au langage complexe ; des pies ingénieuses aux familles soudées...

Leur mise à mort, en plus d'être d'une cruauté inouïe, est un non-sens écologique qui prive l'environnement de services indispensables. Chaque animal a son rôle à jouer dans la nature, des geais des chênes qui dispersent les graines, favorisant la plantation des arbres, aux pies qui débarrassent le sol des déchets organiques, en passant par les belettes, les martres, les fouines et les renards qui régulent les populations de petits rongeurs, limitant la propagation de la maladie de Lyme et se faisant les alliés d'une agriculture sans pesticides.

Tant qu'ils auront besoin d'être défendus, nous continuerons à lutter pour ces animaux qui n'ont rien à faire dans le viseur des chasseurs.

Pour eux, nous répondrons toujours présents.

chasseurs en toute saison. Enfin, ces élégants mustélidés vont pouvoir s'adonner à de longues siestes dans les cavités des troncs d'arbre, savourer avec sérénité les framboises et autres fruits sauvages, bénéficier d'un peu de répit ! Jusqu'au 30 juin 2026, d'innombrables fouines, renards, corbeaux freux, corneilles, pies bavardes, étourneaux sansonnets et geais des chênes connaîtront eux aussi la paix dans une vingtaine de départements.

Jamais autant de déclassements n'avaient été prononcés ! Cette victoire historique constitue une véritable remise en cause du régime des ESOD, contesté jusqu'au sein des instances de l'État. •



ÉLÉPHANTES CAPTIVES : LES SPECTACLES DE TROP

Fin 2025, trois éléphants exploitées à travers toute l'Europe par les dresseurs Gartner devraient être contraintes de donner un numéro à Valence d'Agen, dans le sud de la France. Nous nous mobilisons pour faire annuler ces représentations. **Marion Henriet**

↑ Valence d'Agen, décembre 2019, cirque Gartner. Des éléphants déguisées comme des poupées, contraintes de faire le show : un spectacle dégradant pour ces géantes sensibles à l'intelligence hors norme.

→ Samba en mars 2024 : nos enquêteurs la suivent de près et gardent un œil constant sur elle. Samba mérite de vivre dans un sanctuaire. Nous faisons tout pour.

Depuis près de 30 ans, nous dénonçons sans relâche les souffrances endurées par les animaux détenus par les cirques. En novembre 2021, enfin, une loi a été votée en vue d'interdire les animaux sauvages dans les établissements itinérants. Afin d'arriver à cette avancée, tristement partielle, il nous a fallu d'innombrables actions. Et aujourd'hui, il suffirait aux circassiens français de louer des individus à l'étranger ? Il faut croire que oui. En mai dernier, l'association Noël en Cirque a annoncé la venue de trois éléphants depuis l'étranger pour son spectacle hivernal à Valence d'Agen. Enfermées dans des remorques pendant des heures, traversant des frontières, elles vont subir le stress d'un trajet de plusieurs centaines de kilomètres. Tout cela pour un énième numéro, où elles seront exhibées pendant deux longues semaines, du 29 novembre au 14 décembre prochain.

2006 : première saisie d'un éléphant de cirque en France

L'identité de ces éléphants reste encore floue, mais il est fort probable que ce soient Belinda, Pira et Thai, que nous connaissons bien. Il y a 20 ans, alors que les deux premières apparaissaient et disparaissaient des radars au gré des manœuvres des circassiens, nous avons remué ciel et terre dans le but de les sauver.

Ceux qui tirent profit d'elles ne sont autres que les membres de la famille Gartner. Dresseurs de génération en génération, ils ont été condamnés à plusieurs reprises pour actes de cruauté, aussi bien en Allemagne qu'en Autriche ou en Croatie. Non contents de maltraiter les animaux qu'ils maintiennent prisonniers, ils ont l'art de se soustraire à la justice. En 2005, quand la saisie de cinq pachydermes survivant péniblement au sein du cirque Althoff a été ordonnée en Allemagne, seule

Maya a pu être évacuée à temps. Vicky, Belinda, Pira et Diana n'ont pas eu cette chance : leurs bourreaux se sont empressés de les faire disparaître. C'est dans l'Hexagone que One Voice a retrouvé leur trace. À l'époque, nous avions dépêché un enquêteur en Indre-et-Loire et alerté les autorités. Malgré l'absence de papiers en règle, les services de l'État avaient laissé Belinda, Pira et Diana aux mains du cirque... Vicky, elle, s'était volatilisée. Mais nous avons redoublé d'efforts et, en décembre 2005, nous l'avions découverte enchaînée dans un camion du cirque Willie Zavatta, la trompe paralysée par les coups de pique et terriblement affaiblie... Nous l'avons fait soigner et sauvée, enfin, marquant la première saisie d'un éléphant d'un cirque en France.

Au nom de Samba

Aujourd'hui, sur les 40 éléphants présentes dans les cirques au début de notre longue campagne pour elles, seule Samba est toujours transportée de ville en ville dans notre pays. Nous nous battons en son nom depuis 2002, avec un premier dépôt de plainte pour actes de cruauté à son encontre dès 2003. Pression sur les décideurs, mobilisation du public, travail avec des vétérinaires spécialistes, publication de rapports, enquêtes, actions en justice, pétitions... Nous activons tous les leviers afin qu'elle puisse rejoindre le magnifique sanctuaire où une place l'attend. Depuis juillet 2023, nous avons encore déposé quatre plaintes dans le but de la sortir de là.

Pour les éléphants à la merci de la famille Gartner, une campagne demandant l'interdiction de leur venue dans l'Hexagone est lancée. En quelques jours, notre pétition a recueilli plus de 2000 signatures. Les droits des plus faibles sont sans cesse remis en cause. Nous ne les laisserons pas faire. •

CENTRE DE PRIMATOLOGIE DE ROUSSET : EN FINIR AVEC L'IMPUNITÉ



Mobilisation, pétition, interpellation des politiques. Contre le projet d'agrandissement de ce centre, nos

actions font mouche : la cause des primates sort du silence. Et s'invite dans le débat démocratique. Mélissa Saule



Le projet n'a pas fait la une des médias. Comme toujours en ce qui concerne l'expérimentation des animaux, il s'est élaboré loin des yeux du public. Dans les Bouches-du-Rhône, dans la petite commune de Rousset, le discret centre de primatologie du CNRS a prévu d'agrandir ses locaux pour exploiter 1 740 primates au lieu des 600 actuels. Le projet est colossal : 5 ans de travaux et 30 millions d'euros, aux frais du contribuable !

Au nom des singes suppliciés

La réalité de ce qu'endurent les babouins, les marmousets, les macaques enfermés, soumis, la peur au ventre, aux poses d'implants, d'électrodes, n'est plus un mystère. Nos enquêtes dans les coulisses de centres de recherche, comme NeuroSpin ou Silabe (voir Noé n° 100 et n° 107), ont levé le voile sur les tortures indicibles endurées par ces êtres intelligents, sensibles, traversés comme nous par une vaste gamme d'émotions. À l'heure où les Français appellent à la fin de l'expérimentation animale (3 sur 4 sont contre, selon notre sondage Ipsos d'avril 2023) et où l'Europe a adopté une directive pour la réduire et adopter des méthodes alternatives, le CNRS voudrait pourtant continuer d'acheter, d'enfermer et de torturer des primates. C'était compter sans notre détermination !

UNE INDUSTRIE MORTIFÈRE

Un macaque vaut cher. Sa valeur marchande est passée de 4 000 à 30 000 euros. L'agrandissement du centre de primatologie de Rousset a donc clairement des visées mercantiles : le but est bien de vendre les animaux aux laboratoires européens. La recherche française s'organise telle une industrie sur le dos de nos cousins. Nous nous battons contre cet état de fait.

Sur la table des politiques

Le 26 avril dernier, 150 militants, 75 associations, collectifs et fondations ont répondu présents à notre appel. Rassemblés devant la mairie de Rousset, nous avons manifesté, informé les habitants ignorants du projet et lancé une pétition. La presse était là, les politiques se sont emparés du sujet. Le sénateur Guy Benarroche a interpellé le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur le sujet. Sous la pression, la Commission nationale du débat public a, en outre, imposé au CNRS l'organisation d'une concertation préalable. Le projet d'agrandissement de Rousset n'est désormais plus si évident : il sera discuté au Conseil métropolitain d'Aix-Marseille-Provence, la plus vaste métropole de France, qui regroupe 92 communes. Cette victoire marque une étape cruciale. Aujourd'hui, la souffrance des primates expérimentés n'est plus un secret. Les fondations de la forteresse s'effritent. •

↑ 150 militants, 75 associations et collectifs se sont rassemblés devant la mairie de Rousset à l'appel de One Voice.



VICTOIRE POUR LES CHIENS DÉTENUS À MEZILLES

Que se passe-t-il vraiment derrière les murs du domaine des Souches dans l'Yonne, propriété de Marshall BioResources (MBR), où des milliers de beagles et golden retrievers sont élevés en cage pour finir dans les labos d'Europe ? Là encore, le secret du groupe privé est bien

gardé par les autorités. Mais notre pugnacité a payé : le tribunal administratif de Dijon vient d'ordonner au préfet de l'Yonne de nous transmettre les rapports des inspections réalisées entre 2019 et 2022. Fin de l'échappatoire. Le public va enfin savoir ce qu'endurent nos compagnons enfermés.



WIKIE ET KEIJO MÉRITENT LE MEILLEUR

Le parc aquatique de Marineland a fermé ses portes il y a quelques mois, et les orques Wikie et Keijo ont plus que jamais besoin de soins. Pour elles, notre équipe de spécialistes se tient prête à intervenir. Une solution que nous défendons au sommet de l'État. **Mélissa Saule**

↑ Avril 2025.
Prêts à lancer
l'alerte, nos
enquêteurs filmaient
les préparatifs
du départ des
orques vers le parc
aquatique Loro
Parque en Espagne.

En avril dernier, le départ de Wikie et Keijo vers le parc aquatique de Loro Parque en Espagne était imminent. Leur bassin avait été presque entièrement vidé, l'arche du lagon démontée, le camion équipé d'un bras télescopique était garé près des piscines. Ce transfert n'a heureusement pas eu lieu. Car, quelques heures plus tard, les autorités sanitaires espagnoles s'y sont opposées. Oui, l'Espagne a entendu nos arguments, et notamment ceux de notre spécialiste, le docteur Pierre Gallego, selon lequel les orques ne devaient pas être déplacées « avant qu'un bilan complet n'ait été réalisé et évalué par des experts indépendants ».

Wikie et Keijo l'ont échappé belle, mais le combat n'est pourtant pas fini. Aujourd'hui, c'est dans les bureaux du ministère de la Transition écologique que nous naviguons pour les sortir de là. Depuis le mois de mai – soit un mois après le veto des autorités espagnoles –, nous négocions pied à pied avec le gouvernement, participons à des réunions, exposons nos préoccupations et nos solutions.

Un état de santé dégradé

Car non, les orques ne vont pas bien. L'expertise indépendante que nous avons obtenue de haute lutte en septembre 2023 a rendu ses conclusions au printemps dernier et nous a hélas donné raison. Surmédicamentés, en proie à des infections bactériennes difficiles à traiter, des douleurs dentaires sévères, des pertes de poids anormales, Inouk et Moana ont vécu un calvaire jusqu'à leur mort survenue en 2024. Décédé à seulement 12 ans, Moana souffrait en

outre d'une pneumonie, découverte lors de son autopsie : une maladie grave qui n'avait même pas été diagnostiquée par le vétérinaire du parc aquatique !

Endeuillés par cette double perte, confrontés aux mêmes souffrances, Keijo et Wikie affichent tous les deux un tableau clinique des plus critiques. À 12 ans seulement, Keijo est un adolescent en pleine croissance. Il manque pourtant d'appétit et d'énergie. Wikie, elle, a un érythème cutané et traverse des épisodes de vomissements. Plus que jamais, nous défendons leur transfert vers le *Whale Sanctuary Project* au large de la Nouvelle-Écosse, mais l'urgence maintenant est de leur offrir des soins appropriés.

Les meilleurs spécialistes mondiaux

Comme Inouk et Moana, Wikie et Keijo souffrent sans doute de pathologies encore non diagnostiquées. Les experts le suspectent et se tiennent prêts. Notre association a ainsi la capacité de dépêcher une équipe des meilleurs spécialistes mondiaux, les seuls à savoir soigner des orques, dans les plus brefs délais. Les vétérinaires avec lesquels nous travaillons, fins connaisseurs des cétacés, peuvent dès aujourd'hui se rendre au chevet des orques. Sur place, ils pourront épauler les soigneurs de Marineland au quotidien, dresser un bilan de santé précis, concevoir et proposer les enrichissements indispensables à leur santé psychique et leur apporter tous les soins nécessaires. Cette solution concrète constitue un préalable indispensable à la nouvelle vie de Wikie et Keijo loin des bassins chlorés. Elle est sur la table du ministère. •

AGISSONS ENSEMBLE!

Animaux enfermés, exploités, abandonnés : partout en France, nos militants se mobilisent pour porter la voix de ces êtres invisibilisés, sensibiliser l'opinion à leur condition et lutter contre toutes les formes de violence qui leur sont faites. Mélissa Saule, avec Corinne Bouvot

A Tulle

#RESPECTPOURLESLOUPS

À Nice



19 mars et 14 mai

Après une forte mobilisation le 19 mars, les militants se sont à nouveau réunis par dizaines le 14 mai à Tulle (photo d'ouverture) pour soutenir Milo et Mina, ce merveilleux couple de loups du plateau de Millevaches, condamné à mort par les éleveurs. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous savons que Milo et Mina sont traqués. Nous nous battons et de nouvelles actions sont prévues cet été pour eux ainsi que pour Camille, l'unique loup de Saône-et-Loire, lui aussi pourchassé de toutes parts.

Mars

Victoire ! Le 9 mars, le tribunal administratif de Nice a suspendu six arrêtés de reconduction de tirs de défense renforcée contre les loups (autorisant dix chasseurs embusqués à les traquer ensemble). Les militants rassemblés ce jour-là ont salué ce verdict. S'il intervient après la mort de plusieurs individus, il en protège d'autres et conforte le caractère parfaitement illégal de ces décisions prises par les autorités contre les canidés sauvages. Forts de ce jugement positif, nous poursuivons le combat pour les survivants.

#EXPÉRIMENTATIONANIMALE

Avril et juin

Arrachés à leurs forêts, enfermés derrière des barreaux, livrés à des tests sans limites, les primates expérimentés vivent un calvaire sans fin. Pour eux, 18 villes se sont mobilisées les 18 et 19 avril. Le 26 avril, 150 militants étaient rassemblés devant la mairie de Rousset. Leur objectif ? Lutter contre l'agrandissement du Centre national de primatologie : un

À Rousset



projet de 30 millions d'euros financé par les contribuables. À l'appel de One Voice, 75 associations, collectifs, fondations ont répondu présents. De nombreux habitants, ignorant tout de cette entreprise, ont rejoint la manifestation. Le 26 juin, à Marseille, les militants ont à nouveau tenu un stand d'information et lancé une pétition.

#ERRANCEFÉLINE

Mars et avril



A La Rochelle

Ils sont des millions de chats à errer, sans famille, sur les routes. Pour dénoncer leur souffrance, des dizaines de militants se sont mobilisés entre le 1er mars et le 4 avril dans 16 villes (Aix-en-Provence, Uzès, Nice, La Rochelle, Metz, Troyes, Terrasson, Paris, Montpellier, Digne-les-Bains, Bar-le-Duc, Limoges, Fréjus, Amiens, Vierzon, Eymoutiers). À chaque action, une pétition a été présentée au public. 1 850 courriers ont ainsi été signés et seront envoyés au ministère de l'Agriculture pour l'inciter à agir enfin contre cette situation dramatique.

À Paris



#JAIMELESBLAIREAUX, #JAIMELESRENARDS

15 mai

Extraits de leurs terriers avec des pinces en métal, puis massacrés à coups de dague, de fusil ou de talon, les blaireaux et les renards sont victimes d'une des chasses les plus cruelles qui soient : la vénerie sous terre. Cette pratique, qui peut durer de longues heures, reste encore confidentielle. Le 15 mai, dans le cadre de la Journée mondiale des blaireaux initiée par l'ASPAS, les militants n'ont eu de cesse d'alerter le public dans douze villes. À Bordeaux, La Rochelle, Montpellier, Limoges, Nice, Amiens, Fréjus, Troyes, Metz, Trois-Fontaines-l'Abbaye, Objat et Falaise, ils ont organisé des tractages et des happenings. Autant de mises en scène frappantes, très appréciées des habitants.



#STOPCORRIDA

7 et 14 juin

La loi interdit les sévices sur les animaux mais autorise encore la corrida, spectacle barbare qui met en scène la torture des taureaux et ritualise leur mise à mort. Contre ce divertissement d'un autre âge, les militants ont manifesté dans une quinzaine de villes. Le 14 juin, une grande marche a réuni 30 associations et 250 militants à Paris. Cette action nationale, qui s'étend sur tout le mois de juin, a été initiée par One Voice et Alliance Éthique en 2021. Elle sera reconduite l'an prochain.



CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'Océan

8 juin

Cette année, la 3^e conférence des Nations Unies sur l'océan se tenait à Nice du 9 au 13 juin, sur le thème « Accélérer l'action et mobiliser tous les acteurs pour conserver et utiliser durablement l'océan ». Dans ce cadre, les bénévoles de One Voice ont organisé une grande journée d'information le 8 juin, pour sensibiliser le public à la beauté et à la fragilité des écosystèmes marins. Les panneaux d'exposition et les jeux à la découverte des animaux marins ont réuni de nombreuses familles. Les militants ont également participé à la grande marche solidaire des océans. Ils étaient plus de 1 000.



#LACHASSEUNPROBLEME MORTEL

17 mai

Ils voudraient que la chasse soit reconnue « d'intérêt général » et que l'acte de tuer des animaux innocents soit érigé en « art de vivre » ! En mai, les chasseurs ont publié un manifeste de la honte qu'ils ont déposé dans les mairies. Nos militants disent « non » : la chasse n'est pas un service public, mais un massacre organisé. Le 17 mai, plusieurs antennes (Alpes-Maritimes et Var, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Charente et Charente-Maritime, Loire-Atlantique, Meuse et Haute-Savoie) ont manifesté leur désaccord devant les hôtels de ville.



ET TANT D'INITIATIVES...

Le 14 avril, nos militants organisaient pour la 2^e année consécutive « la foire aux gens bons », pendant la fête du jambon de Bayonne. Une manière positive de proposer une alternative à la consommation des cochons qui souffrent le martyre dans les fermes-usines de l'agro-industrie. En février, à Paris, pendant la cérémonie des César, nos militants dénonçaient l'exploitation des animaux dans le cinéma. Ils étaient également mobilisés le 26 avril à Troyes aux côtés de l'association PAZ, lors de la projection du film *Moon le Panda*.



ILS PARLENT DE NOUS!

Lutter contre la maltraitance animale et protéger les jeunes générations de cette violence, diminuer le nombre d'animaux dans les laboratoires et financer la recherche de méthodes sans animaux, contrer l'errance féline avec la stérilisation, sanctuariser des espaces de vie sauvage... La presse creuse les thèmes phares de One Voice. Extraits. Jessica Lefèvre-Grave

EXPLOITATION POUR LES SPECTACLES



08/04/25 - Nice-Matin

MALTRAITANCE ANIMALE, VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES



28/03/2025
Ouest France

EXPÉRIMENTATION ANIMALE



24/04 et
26/04/2025
Ouest France

ANIMAUX SAUVAGES : CHASSE, BRACONNAGE, PIÈGEAGE



19/03/2025
La Dépêche du Midi



28/04/2025
Actu.fr



06/05/2025
L'Yonne
Républicaine



15/05/2025 - Chassons.com



L'humour (très) noir des chasseurs : le 1^{er} avril, Chassons.com a publié un faux article déclarant l'adhésion de Muriel Arnal à la chasse. Preuve s'il en est que One Voice est la bête (très) noire des chasseurs !

ANIMAUX FAMILIERS, ERRANCE FÉLINE



27/04/2025
Le Populaire
du Centre



17/03/2025
L'Est Républicain



06/06/25
Actu.fr



**ONE
VOICE**



Milo et Mina

LE CRI DES LOUPS

Ils forment un couple rare, précieux. Milo, mâle majestueux d'origine germano-polonaise, a traversé l'Europe pour arriver sur le plateau de Millevaches dans le Limousin. Là, il a croisé la route de Mina, jeune louve racée des Alpes italiennes. Ensemble, Milo et Mina pourraient donner naissance à des louveteaux au croisement unique et assurer la diversité biologique de nos écosystèmes. Les éleveurs de la FNSEA et les autorités en ont décidé autrement.

Encerclé par les tirs de la brigade anti-loups, le duo est en sursis. Grièvement blessé, Milo a échappé de peu à la mort : sa survie n'a fait qu'attiser la rage des louvetiers. « Moi, je ne considère pas qu'on doit apprendre à vivre avec le loup », déclarait en mai dernier le préfet de Corrèze à la presse.

Sourd aux arguments des scientifiques, à ceux des associations et de la majorité des Français (*), l'État continue ainsi de se ranger aux côtés des lobbys agricoles.

Face à cet aveuglement mortifère, nous nous battons. En mars, en mai, en juillet, nos militants se sont rassemblés par dizaines à Tulle pour porter la voix de Milo et Mina. Une pétition est lancée, d'autres actions sont prévues. Pour eux, comme pour Camille, seul loup de Saône-et-Loire lui aussi pourchassé, nous défendons une autre vision des choses. Une voie alternative est possible.

Loin d'être une menace, la présence des loups est un défi lancé à notre intelligence. Pour Milo et Mina, pour Camille, nous ne céderons rien. La vie sauvage ne se gère pas à coups de mitraille. Elle mérite tout notre respect.

() Plus de huit Français sur dix opposés à l'éradication des loups, selon notre sondage Ipsos de novembre 2024.*

ONE-VOICE.FR



@onevoiceanimal



@onevoiceanimal



@onevoiceanimal



One Voice